

La carte principale fournit deux informations. La première concerne la valeur ajoutée du secteur qui est produite par commune, représentée par un cercle proportionnel à son volume. La plupart des cartes de valeur ajoutée pour la Belgique en 2008 utilisent la même échelle afin de pouvoir comparer les volumes des différents secteurs. La seconde donnée est celle de la spécificité sectorielle des arrondissements, en couleur de fond. Elle permet de mieux rendre compte des spécificités structurelles.

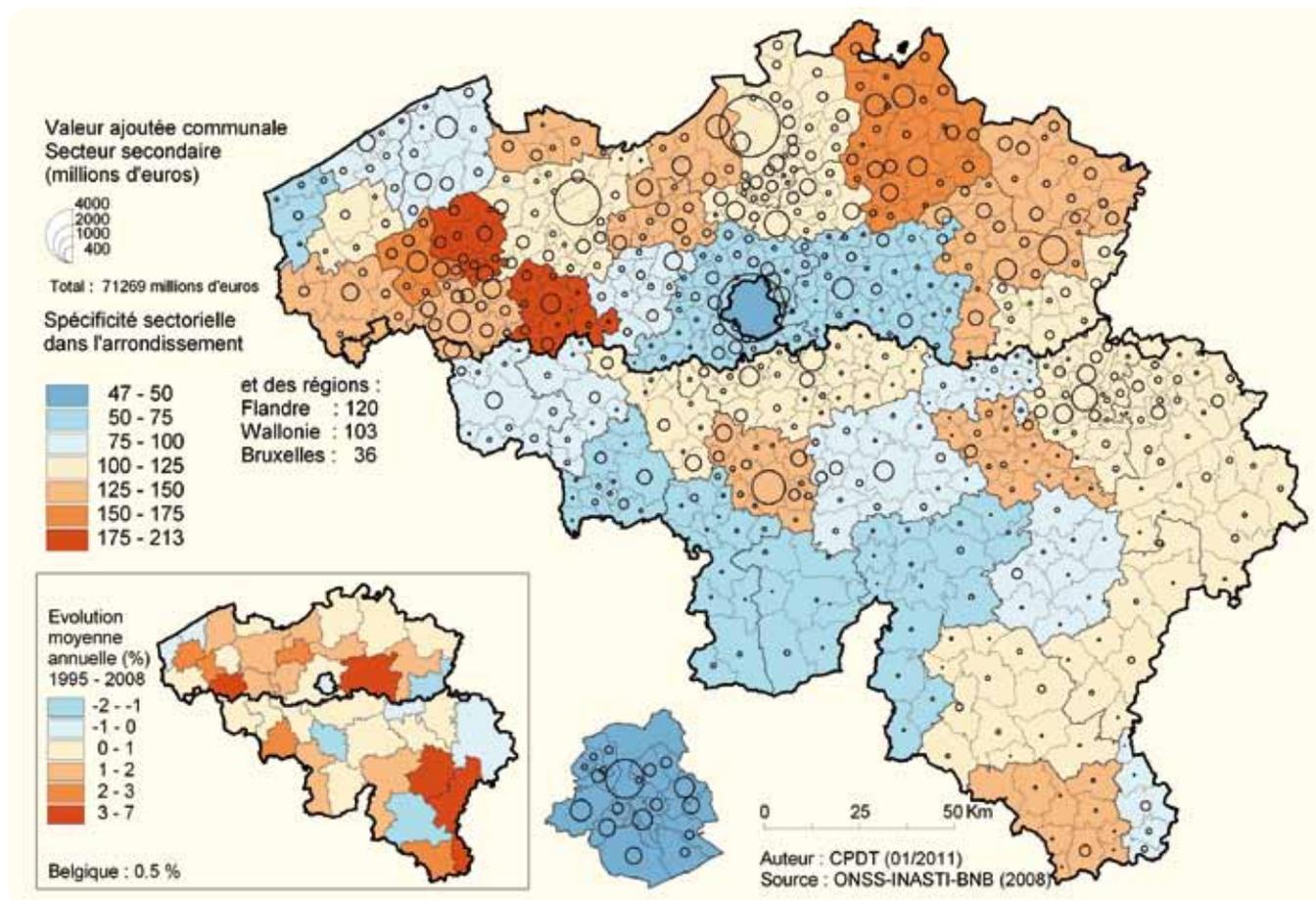
La petite carte indique l'évolution de la valeur ajoutée du secteur par arrondissement (évolution moyenne annuelle 1995 – 2008).

Le secteur secondaire représente 23,1 % de l'économie nationale en 2008.

La répartition de l'industrie en Belgique est radicalement différente de ce qu'elle fut historiquement depuis la révolution industrielle. Alors que l'industrie était traditionnellement la spécificité du sillon wallon et que les principales villes belges, Bruxelles et Anvers, étaient par ailleurs les deux principaux foyers industriels du pays, la spécificité du secteur secondaire est aujourd'hui surtout concentrée dans les régions périphériques flamandes. Il s'agit d'une part du sud de (...)

Valeur ajoutée du secteur secondaire en Belgique.

Valeur ajoutée du secteur secondaire en Belgique (2008).



Valeur ajoutée du secteur secondaire en Belgique.

La carte principale fournit deux informations. La première concerne la valeur ajoutée du secteur qui est produite par commune, représentée par un cercle proportionnel à son volume. La plupart des cartes de valeur ajoutée pour la Belgique en 2008 utilisent la même échelle afin de pouvoir comparer les volumes des différents secteurs. La seconde donnée est celle de la spécificité sectorielle des arrondissements, en couleur de fond. Elle permet de mieux rendre compte des spécificités structurelles.

La petite carte indique l'évolution de la valeur ajoutée du secteur par arrondissement (évolution moyenne annuelle 1995 – 2008).

Le secteur secondaire représente 23,1 % de l'économie nationale en 2008.

La répartition de l'industrie en Belgique est radicalement différente de ce qu'elle fut historiquement depuis la révolution industrielle. Alors que l'industrie était traditionnellement la spécificité du sillon wallon et que les principales villes belges, Bruxelles et Anvers, étaient par ailleurs les deux principaux foyers industriels du pays, la spécificité du secteur secondaire est aujourd'hui surtout concentrée dans les régions périphériques flamandes. Il s'agit d'une part du sud de la Flandre proprement dite, spécifiquement caractérisée par un tissu de petites et moyennes entreprises à capitaux locaux, et d'autre part du nord-est, où les grosses implantations de type fordiste et contrôlées par des capitaux

étrangers sont nombreuses. La région de Bruxelles, y compris sa périphérie flamande, est devenue peu spécifique de l'industrie, même si elle conserve beaucoup de lieux de commandement. En Wallonie, l'ancienne spécificité industrielle du sillon Haine – Sambre-et-Meuse se réduit aux pôles de Charleroi et de la région liégeoise. L'importance non négligeable de l'industrie dans le Brabant wallon n'a plus rien à voir avec l'industrie traditionnelle de cette région, comme le textile, qui y a disparu ; il s'agit au contraire d'une industrie à haute valeur ajoutée, souvent assimilable à des laboratoires, en particulier dans le secteur pharmaceutique.

Valeur ajoutée du secteur secondaire en Belgique.

Niveau spatial :

Communes.
Arrondissements.

Procédé utilisé pour l'élaboration de l'indicateur et mode de calcul :

Toutes les cartes de valeur ajoutée 2008, à l'échelle de la Belgique et de la Région wallonne, présentées dans cet atlas, sont réalisées selon le même procédé.

Afin d'estimer les valeurs ajoutées sectorielles de chaque commune, nous utilisons deux types de données : les valeurs ajoutées sectorielles au niveau provincial fournies par la Banque nationale de Belgique (pour l'année 2008) et l'emploi sectoriel par commune, délivré par l'INASTI pour les travailleurs indépendants et par l'ONSS pour les travailleurs salariés (année 2008).

L'ONSS permet de produire une matrice de l'emploi salarié dans 28 secteurs pour les 589 communes de Belgique. En revanche, les données INASTI ne sont pas compatibles avec la division sectorielle NACE. Afin d'attribuer ces données à la division NACE, nous avons utilisé les données de la TVA.

Les valeurs ajoutées pour les 28 secteurs d'activité de chaque province ont été ventilées sur base de l'emploi sectoriel par commune. L'hypothèse de base est que la productivité sectorielle est similaire dans chaque commune de la même province. Ainsi, la valeur ajoutée

du secteur secondaire a été ventilée en fonction de la part de chaque commune dans l'emploi provincial du secteur.

Les spécificités sectorielles par arrondissement sont calculées comme suit :
Part de la valeur ajoutée du secteur dans l'arrondissement / part de la valeur ajoutée du secteur pour la Belgique.

Méthode de classification :

Classes centrées autour de la moyenne, opposition entre deux couleurs bleues et oranges, respectivement pour les lieux supérieurs et inférieurs à la moyenne.

Données utilisées:

- Emploi ONSS (employés), 28 secteurs NACE 2008.
- Emploi INASTI (indépendants), 28 secteurs INASTI 2008.
- Données TVA (lien code NACE – code INASTI).
- Valeur ajoutée provinciale, 28 secteurs NACE 2008.

Statistiques :

Poids du secteur secondaire :
23,1 % de la valeur ajoutée totale.

Valeurs ajoutées communales :

- Somme : 71 269 millions d'euros
- Valeur minimum : 0.3 millions d'euros
- Valeur maximum : 7 166 millions d'euros

Spécificité structurelle des arrondissements :

- Moyenne : 100
- Valeur minimum : 47
- Valeur maximum : 212

Croissance moyenne annuelle des arrondissements :

- Moyenne : 0,5 %
- Valeur minimum : -1,8 %
- Valeur maximum : 6,3 %

Sources des données :

- Office National de Sécurité Sociale (ONSS ; <http://www.onss.be/onssrsz/fr/home.htm>).
- Institut national d'assurances sociales pour travailleurs indépendants (INASTI – Belgique ; <http://www.rsvz-inasti.fgov.be/fr/index.htm>).
- Banque nationale de Belgique (BNB ; <http://www.nbb.be>).

Auteurs :

- Pablo Medina Lockhart
pmedinal@ulb.ac.be
- Prof. Christian Vandermotten
cvdmotte@ulb.ac.be

